

# DÉBENTURE CONVERTIBLE

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>8</b>
<b>0.00 INTERPRÉTATION</b> .....	<b>8</b>
0.01 Terminologie.....	8
0.01.01 Activités.....	8
0.01.02 Charge.....	8
0.01.03 Cours Normal des Affaires.....	9
0.01.04 Débenture.....	9
0.01.05 Différend.....	9
0.01.06 Filiale.....	9
0.01.07 Force Majeure.....	9
0.01.08 Loi.....	9
0.01.09 Manquement.....	10
0.01.10 Matières Dangereuses.....	10
0.01.11 PARTIE.....	11
0.01.12 Personne.....	11
0.01.13 Propriété Intellectuelle.....	11
0.01.14 Représentants LÉgaux.....	11
0.01.15 Taux Préférentiel.....	11
0.02 Intégralité et primauté.....	12
0.03 Lois applicables.....	12
0.04 Non-conformité.....	12
0.04.01 Divisibilité.....	12
0.04.02 Disposition alternative.....	12
0.05 Généralités.....	12
0.05.01 Cumul.....	12
0.05.02 Non-renonciation.....	13
0.05.03 Dates et délais.....	13
a) De rigueur.....	13
b) Calcul.....	13
0.05.04 Références financières.....	14
0.05.05 Renvois.....	14
0.05.06 Genre et nombre.....	14
0.05.07 Titres.....	14
0.05.08 Présomptions.....	14
0.05.09 Connaissance.....	14
0.05.10 Approbation.....	15
0.05.11 Normes comptables.....	15

# DÉBENTURE CONVERTIBLE

<b>1.00</b>	<b>OBJET</b>	<b>15</b>
1.01	Promesse de payer	15
1.02	Subordination (lorsqu'applicable)	15
1.03	Intérêts	15
<b>2.00</b>	<b>MODALITÉS DE PAIEMENT</b>	<b>15</b>
2.01	Capital	16
2.02	Intérêt	16
2.03	Montant en souffrance	16
2.04	Remboursement par anticipation	16
2.04.01	Droit de l'ÉMETTEUR	16
a)	Totalité	16
b)	Avis	16
2.04.02	Intérêts	16
<b>3.00</b>	<b>SÛRETÉS</b>	<b>17</b>
<b>4.00</b>	<b>ATTESTATIONS RÉCIPROQUES</b>	<b>17</b>
4.01	Capacité	17
4.02	Effet obligatoire	17
4.03	Résidence	17
4.04	Statut canadien	17
4.05	Commission	17
4.06	Prête-nom	17
4.07	Consentement éclairé	18
4.08	Stipulations essentielles	18
4.09	Divulgateion	18
4.10	Procédures judiciaires	18
<b>5.00</b>	<b>ATTESTATIONS DE L'ÉMETTEUR</b>	<b>18</b>
5.01	Statut	18
5.02	Capital-actions	19
5.03	Émetteur fermé	19
5.04	Restrictions	19
5.05	Livres de minutes	19
5.05.01	Exactitude	19
5.05.02	Tenue des livres	20
5.06	Filiales (lorsqu'applicable)	20
5.07	États financiers	20
5.07.01	Norme comptables	20
5.07.02	Passif	20
5.07.03	Créances contre les dirigeants	20
5.07.04	Placements	20
5.07.05	Absence de fausses déclarations	21

# DÉBENTURE CONVERTIBLE

5.07.06	Méthodes comptables .....	21
5.08	Position fiscale .....	21
5.08.01	Déclarations .....	21
5.08.02	Report d'échéance .....	21
5.08.03	Paie ment à jour .....	21
5.08.04	Provision .....	21
5.08.05	Recotisation .....	21
5.08.06	Retenues .....	22
5.08.07	Décision anticipée .....	22
5.08.08	Transactions avec lien de dépendance .....	22
5.08.09	Réclamation .....	22
5.09	Procédures judiciaires .....	22
5.10	Solvabilité .....	22
5.11	Sûretés consenties .....	23
5.12	Cautionnement et garantie .....	23
5.13	Possession paisible .....	23
5.13.01	Baux valides .....	23
5.13.02	Biens non-nécessaires .....	23
5.13.03	Bail non-affecté par la Débenture .....	23
5.14	Validité des titres immobiliers .....	23
5.15	Équipement .....	23
5.16	Inventaires .....	24
5.17	Comptes à recevoir .....	24
5.17.01	Inscription aux livres .....	24
5.17.02	Nature des sommes dues .....	24
5.17.03	Qualité et garantie .....	24
5.17.04	Absence de réclamation .....	24
5.18	Propriété Intellectuelle .....	24
5.18.01	Droits de Propriété Intellectuelle .....	25
5.18.02	Validité des droits de Propriété Intellectuelle .....	25
5.18.03	Effets de la Débenture .....	25
5.18.04	Absence de litige .....	25
5.18.05	Droits des tiers .....	25
5.18.06	Absence de violation .....	25
5.18.07	Utilisation par autrui .....	25
5.19	Exploitation continue .....	26
5.20	Environnement .....	26
5.20.01	Matières dangereuses .....	26
5.21	Contrats importants .....	26
5.22	Relations de travail .....	26
5.22.01	Convention collective et accréditation .....	26
5.22.02	Régime de pension et autres avantages sociaux .....	26
5.22.03	Autres régimes .....	26
5.22.04	Normes du travail .....	27

# DÉBENTURE CONVERTIBLE

5.22.05	Santé et sécurité au travail.....	27
5.22.06	Obligations envers les employés .....	27
5.23	Régime de pension ou autres .....	27
5.24	Assurances .....	27
5.25	Comportement dans l'exécution des fonctions.....	27
<b>6.00</b>	<b>ATTESTATIONS DU DÉTENTEUR .....</b>	<b>28</b>
6.01	Statut .....	28
6.02	Investisseur qualifié .....	28
6.03	Contravention .....	28
<b>7.00</b>	<b>OBLIGATIONS RÉCIPROQUES .....</b>	<b>28</b>
7.01	Information Confidentielle .....	28
7.01.01	Engagement .....	28
7.01.02	Durée de l'engagement.....	29
7.01.03	Fin de la Débenture .....	29
	a) Demande de retour .....	29
	b) Destruction .....	29
7.02	Attestations .....	29
7.03	Divulgence de l'existence du Débenture .....	29
7.04	Exécution complète .....	29
<b>8.00</b>	<b>OBLIGATIONS DE L'ÉMETTEUR.....</b>	<b>30</b>
8.01	Émission et remplacement lors de la perte de la Débenture .....	30
8.02	Paiement à échéance .....	30
8.03	Dissolution et liquidation ou vente .....	30
8.04	Maintien de l'existence corporative.....	30
8.05	Réorganisation d'entreprise .....	30
8.06	Assurances .....	31
8.07	Réglementation et permis .....	31
8.08	États financiers annuels .....	31
8.09	États financiers trimestriels.....	31
8.10	Anti-dilution .....	31
8.11	Autres informations .....	31
<b>9.00</b>	<b>OBLIGATIONS DU DÉTENTEUR.....</b>	<b>32</b>
9.01	Conservation.....	32
9.02	Remplacement .....	32
<b>10.00</b>	<b>CONVERSION.....</b>	<b>32</b>
10.01	Modalités .....	32
10.02	Prix.....	33
10.03	Présomption .....	33
10.04	Remise du certificat d'actions .....	33

# DÉBENTURE CONVERTIBLE

10.05	Remise d'une nouvelle débenture.....	33
10.06	Intérêt.....	33
10.07	Paiement des frais.....	33
10.08	Engagements de l'ÉMETTEUR.....	33
	10.08.01 Conservation d'un nombre suffisant d'actions.....	34
	10.08.02 Actions entièrement libérées.....	34
10.09	Aucun fractionnement d'actions.....	34
<b>11.00</b>	<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....</b>	<b>34</b>
11.01	Cession.....	34
	11.01.01 Interdiction.....	34
	11.01.02 Motif sérieux.....	34
	11.01.03 Inopposabilité.....	35
	11.01.04 Exception.....	35
11.02	Force Majeure.....	35
	11.02.01 Atténuation de responsabilité.....	35
	11.02.02 Prise de mesures adéquates.....	35
	11.02.03 Droit de l'autre PARTIE.....	35
<b>12.00</b>	<b>DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....</b>	<b>36</b>
12.01	Avis.....	36
12.02	Résolution des différends.....	36
	12.02.01 Rencontre de négociations de bonne foi.....	36
	a) Avis écrit.....	36
	b) Rencontre.....	36
	c) Procédures judiciaires.....	36
	d) Mesures conservatoires.....	36
	12.02.02 Médiation.....	37
	a) Processus.....	37
	b) Médiateur.....	37
	c) Règlement.....	37
	d) Procédures judiciaires [OU Arbitrage].....	37
	12.02.03 Arbitrage.....	37
	a) Avis.....	38
	b) Réponse.....	38
	c) Nomination d'un troisième arbitre.....	38
	d) Confidentialité.....	38
	e) Audition.....	38
	f) Décision.....	39
	g) Frais.....	39
	h) Dispositions supplétives.....	39
12.03	Élection de for.....	39
12.04	Modification.....	39
12.05	Non-renonciation.....	40

# DÉBENTURE CONVERTIBLE

12.06	Signature électronique .....	40
<b>13.00</b>	<b>FIN DE LA DÉBENTURE .....</b>	<b>40</b>
13.01	Droits du DÉTENTEUR .....	40
13.02	Recours du DÉTENTEUR .....	40
13.03	Non assujettissement des recours .....	41
<b>14.00</b>	<b>ENTRÉE EN VIGUEUR .....</b>	<b>41</b>

## LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE 5.23 – RÉGIME DE PENSION .....	43
ANNEXE 10.01 – AVIS DE CONVERSION .....	44



© edilex inc.  
www.edilex.com

# DÉBENTURE CONVERTIBLE

**DÉBENTURE CONVERTIBLE** numéro ....., intervenue en la ville de .....,  
province de Québec, Canada.

**ENTRE :** ..... (*dénomination sociale de la personne morale*), personne morale dûment constituée, tel qu'elle le déclare, selon la *Loi* ..... (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant sa principale place d'affaires au ..... (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de ..... (*nom de la ville*), province de ..... (*nom de la province*), ..... (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro ..... conformément à la *Loi* ..... (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*);;

**CI-APRÈS L' « ÉMETTEUR »;**

**ET :** ..... (*dénomination sociale de la personne morale*), personne morale dûment constituée, tel qu'elle le déclare, selon la *Loi* ..... (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant sa principale place d'affaires au ..... (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de ..... (*nom de la ville*), province de ..... (*nom de la province*), ..... (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro ..... conformément à la *Loi* ..... (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*);;

**OU**

..... (*nom de la personne physique*), ..... (*occupation*), domicilié(e) et résidant au ..... (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de ..... (*nom de la ville*), province de ..... (*nom de la province*), ..... (*code postal*), faisant affaires sous le nom de ..... (*dénomination*);

**CI-APRÈS LE « DÉTENTEUR »;**

**CI-APRÈS COLLECTIVEMENT LES « PARTIES ».**

---

ÉMETTEUR	DÉTENTEUR

# DÉBENTURE CONVERTIBLE

## PRÉAMBULE

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

- A) L'ÉMETTEUR œuvre dans le domaine de ..... (*description du secteur d'activités de cette partie*);
- B) Le DÉTENTEUR œuvre dans le domaine de ..... (*description du secteur d'activités de cette partie*);
- C) Le DÉTENTEUR consent à prêter à l'ÉMETTEUR une somme d'argent en contrepartie de l'émission de la débenture, tel que défini ci-après, selon les termes et conditions prévus aux présentes;
- D) Les PARTIES désirent consigner les modalités de leur entente à ce sujet dans un écrit sous seing privé;

À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT :

**0.00**

## INTERPRÉTATION

### 0.01 Terminologie

À moins d'indication contraire dans le texte ou d'incompatibilité avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans la présente Débenture et dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celle-ci s'interprètent comme suit :

#### 0.01.01 Activités

signifie, à l'égard de l'ÉMETTEUR, ..... (*description des principales activités commerciales de l'émetteur*), et signifie, à l'égard du DÉTENTEUR, ..... (*description des principales activités commerciales du détenteur si celui-ci est une personne morale*);

#### 0.01.02 Charge

signifie une cause légitime de préférence, un démembrement du droit de propriété, une modalité de la propriété, une restriction à l'exercice du droit de disposer ou une sûreté de quelle que nature qu'elle soit, créé par contrat ou par effet de la Loi, y compris tout droit ou privilège susceptible de devenir l'un ou l'autre de ces droits ou affectations;

ÉMETTEUR

DÉTENTEUR

# DÉBENTURE CONVERTIBLE

## 0.01.03 Cours Normal des Affaires

signifie toute action posée par une Personne, y compris une PARTIE, qui est conforme avec les pratiques commerciales usuelles de son secteur d'Activités et qui n'est pas démesurée en termes de montants ou de temps par rapport à ses pratiques antérieures et comprend, notamment, la création de dettes ou de créances, ainsi que l'accélération ou l'extension de leur recouvrement ou paiement [OU ..... (le cas échéant, identifier tout autre cas d'application pertinent relié au contexte spécifique de la débenture)];

## 0.01.04 Débenture

signifie la présente débenture incluant le préambule et ses annexes, toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les PARTIES, conformément à l'article 12.04 de la débenture;

## 0.01.05 Différend

signifie tout problème, difficulté, différend ou litige entre les PARTIES se rapportant à l'interprétation, l'application, l'exécution ou l'annulation de la Débenture ou encore à leurs relations légales ou d'affaires;

## 0.01.06 Filiale

signifie une entité contrôlée par une PARTIE ou sous le contrôle conjoint d'une PARTIE, par la propriété ou le contrôle de plus de CINQUANTE POURCENT (50 %) des droits de vote ou par tout autre mode de propriété ou de contrôle de cette entité, tant que ce mode de contrôle subsiste;

## 0.01.07 Force Majeure

signifie tout événement imprévisible et irrésistible échappant au contrôle d'une PARTIE contre lequel celle-ci ne peut se protéger ou se prémunir; pouvant notamment comprendre tout sinistre provoqué par la nature, une épidémie, un incendie, un accident, une guerre (qu'elle soit déclarée ou non), une insurrection, une émeute, un acte de terrorisme, une grève illégale, un arrêt ou un ralentissement de travail spontané, un lock-out, une panne de lignes de télécommunications ou d'électricité, l'intervention des forces armées militaires ou civiles, ou le non-respect d'un acte du gouvernement ou à une ordonnance d'un tribunal ou d'une autorité publique [OU ..... (le cas échéant, identifier toute autre cause reliée au contexte spécifique de la débenture)];

## 0.01.08 Loi

signifie, selon le cas, qu'il s'agisse d'une juridiction fédérale, provinciale, municipale ou étrangère, une loi, un règlement, une ordonnance, un décret, une directive ou politique

---

ÉMETTEUR	DÉTENTEUR